



SENSIBILISER—PREVENIR—FORMER—PRENDRE EN CHARGE

STRATEGIE D'EQUIPE

Les incontournables :

⇒ Sensibilisation de tous les personnels (enseignants, Atsem, animateurs...) régulièrement et sur le long terme.

⇒ Former des personnes ressources pour la prise en charge (4 enseignants en demande)

⇒ Formaliser le circuit d'information dans l'établissement (affiches, documents sur le site de l'école...)

⇒ Former les adultes aux cyberviolences.

Actions de l'école :

- Points réguliers en concertation, appui sur la grille de signaux faibles

- Sensibilisation: journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, littérature jeunesse, actions de prévention pour le cycle 3 (cycle 2 si besoin)

- échanges de points de vue (journées partagées, décloisonnements)

COEDUCATION

Les incontournables :

⇒ Communiquer sur le harcèlement et les cyberviolences en direction des parents d'élèves (affiches, mails, site école).

⇒ Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur.

⇒ Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur internet.

Actions de l'école :

- Plan de prévention et protocole de traitement présenté en conseil d'école

- En fonction du climat d'une ou plusieurs classes, de l'école: organisation de cafés pédagogiques, de discussions

- En cas de situation identifiée, mise en place du protocole de traitement

LES ELEVES ACTEURS DE LA PREVENTION

Les incontournables :

⇒ Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme.

⇒ Motiver les élèves par des actions concrètes. (temps collectifs, journées sport, cycle jeux collectifs tous les ans)

⇒ Donner aux élèves un moyen de signaler systématiquement les problématiques (enseignants disponibles sur la cour, boîte dans les classes).

Actions de l'école :

- Tenue régulière de conseils d'élèves

- Formation d'élèves ambassadeurs contre le harcèlement (si besoin)

- Accompagnement des élèves lors des situations de conflits

- Liens faits avec les programmes et les parcours

QUALITE DE VIE A L'ECOLE

Les incontournables :

⇒ Savoir accueillir les nouveaux arrivants (visite individualisée de l'école, liaison GS/CP, matériel préparé, tuteur si besoin., vigilance de l'adulte les premiers jours..).

⇒ Organiser des événements collectifs .

⇒ Surveiller les espaces communs (cour, couloirs, sanitaires,...) et développer la bienveillance interpersonnelle.

Actions de l'école :

- Temps forts inter classes réguliers: matinée coopération, chorale, projets communs à 2 classes ou plus, fête de l'école, cross d'Ecouflant... en incluant les GS quand c'est possible

- Entretenir les partenariats dans les projets: SIAM, familles, police municipale...

- Développer de nouveaux projets: génération 2024, journée olympique...

JUSTICE SCOLAIRE

Les incontournables :

⇒ Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes) -

⇒ Faire participer l'élève à l'élaboration des règles

⇒ Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction...)

⇒ Inclure les questions de cyber violence dans le règlement intérieur.

Actions de l'école :

- Règlements de classes discutés chaque début d'année. Règles spécifiques d'utilisation des WC.

- Règlement de l'école voté et diffusé aux familles.

- Sensibilisation aux dangers d'internet (cycle 3) avec intervention de la gendarmerie.

- Mise en place de médiateurs (si besoin).

- Adaptation des sanctions aux problèmes et situations rencontrés.

- Réunions régulières avec les membres du péricolaire

- Prise en compte systématique des conflits entre élèves.

PARTENARIAT

Les incontournables :

⇒ Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales: mairie, réunion rentrée avec les membres du péricolaire

⇒ Organiser des réunions partenariales autour du règlement intérieur

⇒ Organiser les circuits d'information avec les partenaires

⇒ S'appuyer sur les partenaires pour le traitement (prise en charge individuelle): responsables de la restauration et de l'accueil péricolaire.

Actions de l'école :

- Travail en lien avec les partenaires institutionnels de l'école: membres du RASED, médecin scolaire, conseillers pédagogiques

- Points informels fréquents avec les membres du péricolaire.

- Connaître et échanger sur les ressources, notamment le repérage des signaux faibles.